

# GUIDE DE LA SÉANCE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DU CERTIFICAT DE TRADUCTION I

(1-185-5-0 – version 04 - ES ART)



**AUTOMNE 2011**

## TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de bienvenue .....	3
2. Brève présentation des Certificats de traduction I et II.....	3
2.1 <a href="http://www.fep.umontreal.ca/traduction">www.fep.umontreal.ca/traduction</a> .....	11
2.2 Liste de courriels du programme .....	12
2.3 Liste de diffusion.....	13
3. Admission au programme .....	13
4. Cheminement administratif .....	14
4.1. Inscription aux cours .....	14
4.2. Modification du choix de cours, annulation, abandon, etc.....	15
4.3. Reconnaissance de cours .....	15
4.4. Guichet étudiant .....	17
5. Processus pédagogique .....	18
5.1. Salles de cours .....	18
5.2. Matériel pédagogique .....	18
5.3. Évaluation des apprentissages .....	18
5.4. Examen différé .....	18
5.5. Consultation/récupération des examens et travaux .....	19
5.6. Révision de l'évaluation .....	19
5.7. Reprise de cours suite à un échec .....	19
5.8. Probation .....	19
ANNEXE 1 – QUI PEUT M’AIDER ?.....	20
ANNEXE 2 – SYSTÈME DE NOTATION .....	21
ANNEXE 3 – QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES .....	23
ANNEXE 4 – QUELQUES RÉFÉRENCES INTÉRESSANTES.....	27
ANNEXE 5 – BOURSES D’ÉTUDES EN TRADUCTION .....	28
ANNEXE 6 – SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE .....	29

## 1. Bienvenue à bord<sup>1</sup>

Félicitations ! Vous avez traversé avec succès les étapes d'admission au Certificat de traduction I de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal. Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nos nouveaux étudiants.

*Nous aurons le plaisir de vous accompagner à partir d'aujourd'hui dans notre programme et de tout mettre en œuvre pour faciliter votre réussite académique et professionnelle.*

## 2. Brève présentation des Certificats de traduction I et II

L'industrie langagière du XXI<sup>e</sup> siècle est en situation favorable : traduction et adaptation, doublage, terminologie et gestion de projet, localisation et mondialisation de logiciels et de sites Web représentent autant de services offerts aujourd'hui dans un secteur en croissance soutenue, où langue et technologie sont désormais indissociables. La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal avec ses deux **certificats en traduction** vous offre la possibilité de joindre les rangs des professionnels de l'industrie langagière, et d'ainsi devenir un professionnel recherché.

Le **Certificat de traduction I**, en prise directe sur une industrie en mouvement, vous permet d'approfondir votre connaissance des langues française et anglaise, d'acquérir de façon pratique des notions de base en traduction et en rédaction, de vous familiariser avec les outils documentaires et informatiques indispensables à l'exercice

---

<sup>1</sup> N.B. : Pour alléger le document, le genre masculin est employé pour désigner à la fois les étudiants et les étudiantes.

de la profession et, si vous le désirez, de vous initier aux réalités professionnelles sur les scènes nationale et internationale.

Le programme favorise l'apprentissage d'une méthode de travail rigoureuse et le développement de compétences directement applicables en milieux d'exercice.

Il est avantageux, tant du point de vue de l'expérience que de la reconnaissance professionnelle, de parfaire votre formation universitaire avec le **Certificat de traduction II**. Ce second certificat vous fera découvrir les domaines de spécialité et vous amènera à élargir vos connaissances linguistiques, traductionnelles et terminologiques tout en vous taillant un profil qui correspond aux exigences actuelles du marché.

*Le Certificat de traduction II vous donne la possibilité de vous initier, entre autres, à des disciplines de pointe comme la localisation, à des techniques particulières comme le doublage et à des domaines de spécialité comme la traduction juridique ou médicale. De plus, la pratique de la révision vous assure un meilleur contrôle de la qualité de vos textes et une plus grande autonomie dans votre domaine d'exercice. Les étudiants peuvent également se familiariser avec les réalités professionnelles sur le plan national et international, et parfaire leur formation pratique par un stage.*

Le marché actuel de la traduction exige des connaissances très variées. On encourage donc fortement les étudiants qui ont réussi 60 crédits en traduction à compléter leur formation par un **Baccalauréat spécialisé en traduction** ou un **Baccalauréat par cumul de certificats**.

### **Reconnaissance des certificats**

Les étudiants titulaires de ces deux certificats, dans le cadre d'un baccalauréat, pourront soumettre à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)

leur candidature à l'agrément en traduction et en terminologie sur la base d'une équivalence de diplôme.

*Les certificats de traduction I et II de la Faculté de l'éducation permanente sont reconnus par le marché du travail.*

### **Baccalauréat par cumul de certificats**

Le candidat peut aussi s'inscrire à un troisième certificat tel que rédaction ou droit, par exemple, et obtenir un baccalauréat par cumul de certificats. Un Certificat en droit ouvre les portes de la traduction juridique, domaine de spécialité à forte demande en traduction, alors qu'un Certificat de rédaction vise à perfectionner le style et les habiletés d'écriture professionnelle, une compétence indispensable dans le secteur de la traduction.

## Baccalauréat spécialisé

*En complétant les certificats de traduction I et II, vous êtes admissible au **Baccalauréat spécialisé en traduction** offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des Arts et sciences (FAS).*

Les étudiants qui ont obtenu les deux certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'être admis au programme de baccalauréat pour faire les trente derniers crédits et obtenir ainsi le baccalauréat spécialisé en traduction. Avec une telle formation, vous deviendrez un traducteur professionnel recherché.

# Certificat de traduction I

Responsable du programme : Louis Poirier  
Téléphone : (514) 343-6090  
www.fep.umontreal.ca/traduction/

Les communications jouent aujourd'hui un rôle primordial dans notre vie quotidienne et professionnelle. En cette époque de mondialisation des marchés, la traduction devient une discipline clé dans un monde en effervescence.

Adaptée à la situation actuelle du développement de la profession, cette formation vous permet d'approfondir votre connaissance des langues française et anglaise. Vous mettrez en pratique des notions de traduction et de rédaction de textes portant sur différents thèmes. Les outils documentaires et informatiques nécessaires à l'exercice de la profession font également partie de ce programme.

Cette formation professionnelle de base favorise l'acquisition de nouvelles habitudes de travail ainsi qu'une rigueur intellectuelle plus étendue dans les différents domaines liés à la traduction. Vous pourrez ensuite parfaire votre pratique de la traduction en poursuivant votre formation universitaire avec le *Certificat de traduction II*.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

### **BASE DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

### **PROFIL D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ**

À défaut de la base d'admissibilité décrite plus haut, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

### **AUTRES CONDITIONS**

Se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat, ainsi que son niveau de culture générale. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

À défaut d'obtenir un résultat satisfaisant au test d'admission, suivre et réussir les cours préalables EDP 1111 *Grammatical Difficulties in English* ou EDP 1222 *Français écrit : grammaire et rédaction*. Si le candidat n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 6 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans la structure, avant les cours à option des blocs 70B et 70C.

### **TRADUCTION I**

*Bloc 70 A obligatoire 21 crédits*

#### **Formation de base**

LNG1505G	3 1	Introduction aux sciences du langage
TRA1005G	3 1	Difficultés du français écrit
TRA1006G	3 1	Increased English Comprehension
+ TRA1007G	3 1	Stylistique et rédaction
+ TRA1015G	3 1	Interférences linguistiques
TRA1072G	3 1	Documentation et terminologie 1
+ TRA1082G	3 1	Méthodologie et traduction générale

*Bloc 70 B option minimum 3, maximum 6 crédits*

#### **Formation professionnelle**

+ TRA2022G	3 1	Traduction littéraire
+ TRA2032G	3 1	Traduction commerciale et économique
+ TRA2042G	3 1	Traduction scientifique et technique
+ TRA2052G	3 1	Traduction juridique et administrative
+ TRA2062G	3 1	Traduction médico-pharmaceutique
+ TRA2100G	3 1	General Translation

*Bloc 70 C option minimum 0, maximum 6 crédits*

#### **Outils méthodologiques et intégration au milieu**

IFT1986	3 1	Traitement informatique des textes
+ TRA2072G	3 1	Documentation et terminologie 2
+ TRA2092G	3 1	Les outils informatiques en traduction
TRA2305G	3 1	Interprétation en milieu social
+ TRA3200G	3 1	Réalités professionnelles
TRA3325G	3 1	Langues et mondialisation
TRA3400G	3 1	Initiation à la localisation

*Bloc 70 D option minimum 0, maximum 6 crédits*

#### **Perfectionnement**

+ ANS1502	3 1	Business English – Oral Communication 2
FRA2952G	3 1	Techniques d'écriture
FRA2953G	3 1	Structuration de textes
LNG3510G	3 1	Grammaire supérieure normative
TRA2110G	3 1	Advanced Business and Technical Writing

+ Ce symbole indique qu'il y a un ou des préalables à ce cours.

<b>ANS1502</b> <b>3 cr.</b> <b>Business English – Oral Communication 2</b> Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives dans le monde de l'entreprise. Études de cas, simulations, vidéos, lectures, discussions de sujets d'actualité. Préalable(s) : ANS1400 ou ANS1402 ou test de classement	<b>TRA1007G</b> <b>3 cr.</b> <b>Stylistique et rédaction</b> Procédés stylistiques. Niveaux de langue. Types de discours. Planification et structuration de documents. Travaux pratiques de rédaction.	<b>TRA2072G</b> <b>3 cr.</b> <b>Documentation et terminologie 2</b> Approfondissement des méthodes de travail en documentation et terminologie et réalisation de divers types de travaux en terminologie. Préalable(s) : TRA1072G
<b>FRA2952G</b> <b>3 cr.</b> <b>Techniques d'écriture</b> Techniques de rédaction transférables; applications à des textes et des disciplines variées. Contraction et résumé de textes. Citation, référence, énumération. Monologue, dialogue, expression directe ou indirecte. Point de vue, récit, description.	<b>TRA1015G</b> <b>3 cr.</b> <b>Interférences linguistiques</b> Étude comparée de la démarche et des ressources expressives du français et de l'anglais. Examen des différents types d'interférences (conventions d'écriture, anglicismes...).	<b>TRA2092G</b> <b>3 cr.</b> <b>Les outils informatiques en traduction</b> Présentation des outils informatiques utilisés dans les industries de la langue. Évaluation des outils qui peuvent aider le traducteur à produire des textes de qualité et à améliorer sa productivité. Préalable(s) : avoir réussi les cours du bloc 70 A (21 crédits)
<b>FRA2953G</b> <b>3 cr.</b> <b>Structuration de textes</b> Analyse et rédaction de textes à caractère analytique, informatif et persuasif : ordre logique des arguments, charnières, enchaînement des idées, constitution du texte, paragraphes. Lecture et analyse d'essais et d'articles.	<b>TRA1072G</b> <b>3 cr.</b> <b>Documentation et terminologie 1</b> Initiation à la recherche documentaire. Typologie et évaluation des documents. Initiation aux principes et méthodes de base de la terminologie. Initiation à la recherche terminologique.	<b>TRA2100G</b> <b>3 cr.</b> <b>General Translation</b> Introduction to translation from French to English. Reinforcement of English grammar and syntax rules. Development of writing skills. Mastering the translation of general French texts into accurate and concise English. Préalable(s) : TRA1082G
<b>IFT1986</b> <b>3 cr.</b> <b>Traitement informatique des textes</b> Apprentissage d'un logiciel de traitement de texte. Édition et formatage d'un texte. Pagination. Utilisation d'en-têtes et de pieds de page, de tableaux et de graphiques. Création d'index et de tables des matières. Fusion de documents types.	<b>TRA1082G</b> <b>3 cr.</b> <b>Méthodologie et traduction générale</b> Principes de base et processus de traduction. Analyse de textes. Critères d'évaluation. Initiation à la traduction professionnelle (de l'anglais au français) à partir de textes non spécialisés.	<b>TRA2110G</b> <b>3 cr.</b> <b>Advanced Business and Technical</b> Linguistic devices and figures of speech. Specialized vocabulary. Selecting and organizing material. Development of abstracting and writing skills. Writing assignments in a wide range of formats.
<b>LNG1505G</b> <b>3 cr.</b> <b>Introduction aux sciences du langage</b> Définition des notions de linguistique générale. Familiarisation avec les concepts et la terminologie des différentes disciplines qui interviennent dans la formation des langagiers et qui contribuent aux théories de la traduction.	<b>TRA2022G</b> <b>3 cr.</b> <b>Traduction littéraire</b> Analyse et traduction de textes littéraires. Connaissance de l'auteur, de l'œuvre et de son contexte. Traduction, adaptation, recréation. Préalable(s) : TRA1082G	<b>TRA2305G</b> <b>3 cr.</b> <b>Interprétation en milieu social</b> Rôle et fonctions de l'interprète en milieu social. Influence culturelle (non-verbal, valeurs, croyances), distorsions (stéréotypes, préjugés) et stratégies. Notions et techniques de base d'interprétation. Éthique professionnelle.
<b>LNG3510G</b> <b>3 cr.</b> <b>Grammaire supérieure normative</b> Étude de problèmes grammaticaux sous l'angle normatif. Interférence des théories linguistiques et des principes normatifs.	<b>TRA2032G</b> <b>3 cr.</b> <b>Traduction commerciale et économique</b> Analyse et traduction de textes portant sur des sujets commerciaux et économiques tels que commerce intérieur et extérieur, finances et banques, Bourse, organisation des sociétés commerciales et comptabilité. Préalable(s) : TRA1082G	<b>TRA3200G</b> <b>3 cr.</b> <b>Réalités professionnelles</b> Initiation à la vie professionnelle : organisation de la profession, modes d'exercice et conditions de travail, structure du marché, déontologie. Préalable(s) : avoir réussi les cours du bloc 70 A (21 crédits) et un cours du bloc B
<b>TRA1005G</b> <b>3 cr.</b> <b>Difficultés du français écrit</b> Révision et approfondissement des connaissances en français écrit; révision systématique de la grammaire française, enrichissement du vocabulaire, correction de la structure de phrase et amélioration du style; norme et usage.	<b>TRA2042G</b> <b>3 cr.</b> <b>Traduction scientifique et technique</b> Analyse et traduction de textes portant sur des sujets scientifiques et techniques tels qu'écologie, électricité, informatique et mécanique. Préalable(s) : TRA1082G	<b>TRA3325G</b> <b>3 cr.</b> <b>Langues et mondialisation</b> Impact de la mondialisation sur l'industrie langagière. Langues en demande et marchés en croissance. Évolution des moyens de communication. Globalisation des produits et services. Processus et applications : internationalisation et localisation.
<b>TRA1006G</b> <b>3 cr.</b> <b>Increased English Comprehension</b> Familiarize students with English idiomatic expressions and thus increase comprehension of language and culture. Provide tools and models that help distinguish various levels of vocabulary and clarify language patterns.	<b>TRA2052G</b> <b>3 cr.</b> <b>Traduction juridique et administrative</b> Analyse et traduction de textes juridiques et administratifs tels que contrats, conventions collectives et baux. Préalable(s) : TRA1082G	<b>TRA3400G</b> <b>3 cr.</b> <b>Initiation à la localisation</b> Définition du concept et lien avec la traduction. Principaux contextes d'application. Gestion d'un projet de localisation et ressources. Survol des méthodes de travail et des principaux logiciels. Modes d'exercice et marché du travail.
	<b>TRA2062G</b> <b>3 cr.</b> <b>Traduction médico-pharmaceutique</b> Analyse et traduction de textes médicaux, paramédicaux et relatifs à la pharmacologie. Préalable(s) : TRA1082G	



# Certificat de traduction II

Responsable du programme : Louis Poirier  
Téléphone : (514) 343-6090  
www.fep.umontreal.ca/traduction/

À une époque de mondialisation des marchés, la traduction devient une discipline clé dans un monde en effervescence. Dans un tel contexte, le futur traducteur doit maîtriser parfaitement les techniques propres à la traduction et fournir rapidement un travail de haute qualité.

Ce programme de formation, adapté à la situation actuelle du développement de la profession, vous permet d'approfondir votre maîtrise des langues française et anglaise. Vous y découvrirez de nouveaux instruments et exercerez vos compétences par la traduction et la rédaction de textes touchant à une multitude de thèmes. Vous pourrez aussi perfectionner votre utilisation des outils documentaires et informatiques nécessaires à l'exercice de la profession.

Ce certificat vous offre une formation plus poussée qui vous permettra de vous initier aux secteurs spécialisés de la traduction. Ainsi, vous développerez un meilleur contrôle sur la qualité de vos textes et serez en mesure de travailler de façon autonome dans ce champ d'activités. En outre, les tendances du marché exigeant des connaissances et des compétences variées, nous vous encourageons fortement à compléter votre formation en explorant de manière approfondie de nouveaux secteurs d'activités afin de demeurer à la fine pointe du domaine langagier.

## BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ

En complétant ces deux certificats (60 crédits), vous avez accès au Baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction.

Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les trente derniers crédits et obtenir ainsi le baccalauréat spécialisé en traduction. Avec une telle formation, vous deviendrez un traducteur professionnel recherché.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Être titulaire du *Certificat de traduction I* ou posséder une formation jugée équivalente.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Les cours TRA1025 et TRA3850 sont donnés le jour par le Département de linguistique et de traduction.

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme. Ce choix est cependant sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

## TRADUCTION II

*Bloc 70 A obligatoire*

*18 crédits*

### Formation professionnelle

+ TRA2032G	3	1	Traduction commerciale et économique
+ TRA2042G	3	1	Traduction scientifique et technique
+ TRA2052G	3	1	Traduction juridique et administrative
+ TRA2072G	3	1	Documentation et terminologie 2
+ TRA2100G	3	1	General Translation
+ TRA3010G	3	1	Révision et contrôle de la qualité

*Bloc 70 B option*

*minimum 3, maximum 6 crédits*

### Formation complémentaire et perfectionnement

FRA2953G	3	1	Structuration de textes
LNG3510G	3	1	Grammaire supérieure normative
RED2000	3	1	Rédaction administrative
RED2020	3	1	Langue et rédaction publicitaire
TRA1025	3	1	Text Analysis
+ TRA2022G	3	1	Traduction littéraire
+ TRA2062G	3	1	Traduction médico-pharmaceutique
TRA2110G	3	1	Advanced Business and Technical Writing
+ TRA3020G	3	1	Traduction et adaptation publicitaire
+ TRA3025G	3	1	Traduction et adaptation cinématographique
+ TRA3850	3	1	Introduction à l'interprétation

*Bloc 70 C option*

*minimum 3, maximum 6 crédits*

### Outils méthodologiques et intégration au milieu

+TRA2092G	3	1	Les outils informatiques en traduction
TRA2305G	3	1	Interprétation en milieu social
+TRA3200G	3	1	Réalités professionnelles
TRA3225G	3	1	Projets spéciaux en milieu de travail
TRA3325G	3	1	Langues et mondialisation
TRA3400G	3	1	Initiation à la localisation

*Bloc 70 D option*

*minimum 3, maximum 6 crédits*

### Connaissances connexes

ANG1022	3	1	Contemporary Canadian Culture
ANG1023	3	1	Contemporary American Culture
ARV1050	3	1	Introduction à l'archivistique
COM1200G	3	1	Introduction aux médias
DRT1151G	3	1	Introduction à l'étude du droit
DRT2401G	3	1	Droit des affaires 1
ESP1317	3	1	Civilisation hispano-américaine 1
JOU2310	3	1	Analyse de l'actualité
MSN1061G	3	1	Santé : déterminants environnementaux
▲MSO2000D	3	1	Introduction à l'épidémiologie
MSO2000G	3	1	Introduction à l'épidémiologie
PBT1000	3	1	Communication marketing
POL1020G	3	1	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL1605G	3	1	Politique internationale
REI1210G	3	1	Principes de gestion
REI1220G	3	1	Administration des affaires

+ Ce symbole indique qu'il y a un ou des préalables à ce cours.



<b>ANG1022</b> <b>Contemporary Canadian Culture</b> Ce cours a pour but de faire connaître, au moyen de documents divers, certains éléments de la civilisation canadienne contemporaine : aspects géographiques, industrie, vie familiale et sociale, politique; art, cinéma et loisirs, etc.	<b>3 cr.</b>	<b>Communication marketing</b> Concepts du marketing communicationnel intégré. Perspective du client annonceur en lien avec l'agence de publicité. Mix et facteurs-clés pour l'élaboration d'une campagne de communication. Mécanismes de la pensée publicitaire. Plan de campagne.		Approfondissement des méthodes de travail en documentation et terminologie et réalisation de divers types de travaux en terminologie. Préalable(s) : TRA1072G
<b>ANG1023</b> <b>Contemporary American Culture</b> Ce cours a pour but de faire connaître, au moyen de documents divers, certains éléments de la civilisation américaine contemporaine : aspects géographiques, industrie, vie familiale et sociale, politique; art, cinéma et loisirs, etc.	<b>3 cr.</b>	<b>POL1020G</b> <b>Systèmes politiques : Québec et Canada</b> À partir de la notion de conflit, étude du Québec. Cheminement historique dans l'ensemble du Canada. Analyse de la culture politique et des idéologies suscitées par les forces en présence. Observation des règles du jeu, des structures et des politiques.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2092G</b> <b>Les outils informatiques en traduction</b> Présentation des outils informatiques utilisés dans les industries de la langue. Évaluation des outils qui peuvent aider le traducteur à produire des textes de qualité et à améliorer sa productivité.
<b>ARV1050</b> <b>Introduction à l'archivistique</b> Archivistique et sciences de l'information. Respect des fonds, approche des trois âges, valeurs primaires et secondaires. Outils archivistiques. Profession. Législation. Institutions. Histoire des archives. Documentation.	<b>3 cr.</b>	<b>POL1605G</b> <b>Politique internationale</b> Les questions fondamentales et les traits particuliers de la politique dans les relations internationales. Le processus de prise de décision en politique extérieure. Les enjeux et les conflits internationaux.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2100G</b> <b>General Translation</b> Introduction to translation from French to English. Renforcement of English grammar and syntax rules. Development of writing skills. Mastering the translation of general French texts into accurate and concise English. Préalable(s) : TRA1082G
<b>COM1200G</b> <b>Introduction aux médias</b> Examen de cas classiques en communication et présentation des organisations de communication publique et des industries culturelles. Travail de création de messages.	<b>3 cr.</b>	<b>RED2000</b> <b>Rédaction administrative</b> Les communications administratives. Particularités et difficultés lexicales et stylistiques. Documents administratifs : correspondance, ordre du jour, procès-verbal, c.v. Le rapport : cueillette, analyse, structuration des informations, rédaction.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2110G</b> <b>Advanced Business and Technical Writing</b> Linguistic devices and figures of speech. Specialized vocabulary. Selecting and organizing material. Development of abstracting and writing skills. Writing assignments in a wide range of formats.
<b>DRT1151G</b> <b>Introduction à l'étude du droit</b> Différents sens du mot « droit ». Le droit et l'État. Écoles de pensée en philosophie du droit. Caractéristiques de la règle de droit. Histoire du droit québécois et canadien. Sources du droit : phénomènes juridiques collectifs et individuels.	<b>3 cr.</b>	<b>RED2020</b> <b>Langue et rédaction publicitaire</b> Le rôle du texte dans l'art de persuader. Nature du texte à caractère publicitaire. Rhétorique des figures en publicité. Analyse et rédaction d'annonces.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2305G</b> <b>Interprétation en milieu social</b> Rôle et fonctions de l'interprète en milieu social. Influence culturelle (non-verbal, valeurs, croyances), distorsions (stéréotypes, préjugés) et stratégies. Notions et techniques de base d'interprétation. Éthique professionnelle.
<b>DRT2401G</b> <b>Droit des affaires 1</b> Notion d'entreprise et implications; publicité légale de l'entreprise; personnalité morale; étude des diverses formes juridiques de l'entreprise (entreprises individuelles et contractuelles, coopératives).	<b>3 cr.</b>	<b>REI1210G</b> <b>Principes de gestion</b> L'entreprise comme système social. L'administration : nature et fonctions; l'organisation : système de rôle, statut, autorité, communication et leadership. Vers une théorie de l'organisation administrative.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3010G</b> <b>Révision et contrôle de la qualité</b> Principes et pratique de la révision, critères et méthode. Aspects psychologiques de la révision. Initiation au contrôle de la qualité. Révision à l'ordinateur. Code typographique et correction d'épreuves. Préalable(s) : 9 crédits de cours de traduction de l'anglais au français
<b>ESP1317</b> <b>Civilisation hispano-américaine 1</b> Étude des grands traits des civilisations des pays hispano-américains. Les mouvements idéologiques et culturels qui ont eu une influence capitale sur ces pays.	<b>3 cr.</b>	<b>REI1220G</b> <b>Administration des affaires</b> L'entreprise et ses grandes fonctions : production, marketing, finance et comptabilité.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3020G</b> <b>Traduction et adaptation publicitaire</b> Étude de textes comportant des difficultés particulières : contraintes d'espace, obstacles linguistiques, différences institutionnelles, non-équivalence iconographique. Préalable(s) : TRA1082G
<b>FRA2953G</b> <b>Structuration de textes</b> Analyse et rédaction de textes à caractère analytique, informatif et persuasif : ordre logique des arguments, charnières, enchaînement des idées, constitution du texte, paragraphes. Lecture et analyse d'essais et d'articles.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA1025</b> <b>Text Analysis</b> Technique de lecture active. Analyse fonctionnelle des textes anglais. Structures argumentatives. La contraction de textes comme outil d'analyse. Problèmes particuliers de compréhension ( <i>slang</i> , jargons, registres, ambiguïtés...).	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3025G</b> <b>Traduction et adaptation cinématographique</b> Principes et techniques de la traduction de films et de vidéos. Doublage et sous-titrage. Application à des documents de différents genres. Préalable(s) : TRA1082G
<b>JOU2310</b> <b>Analyse de l'actualité</b> Analyse d'événements ou de phénomènes d'actualité internationale et nationale. Analyse multidisciplinaire d'un événement (données historiques, économiques, politiques et sociales) : signification et jugement critique; méthode d'analyse critique.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2022G</b> <b>Traduction littéraire</b> Analyse et traduction de textes littéraires. Connaissance de l'auteur, de l'œuvre et de son contexte. Traduction, adaptation, récréation. Préalable(s) : TRA1082G	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3200G</b> <b>Réalités professionnelles</b> Initiation à la vie professionnelle : organisation de la profession, modes d'exercice et conditions de travail, structure du marché, déontologie.
<b>LNG3510G</b> <b>Grammaire supérieure normative</b> Étude de problèmes grammaticaux sous l'angle normatif. Interférence des théories linguistiques et des principes normatifs.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2032G</b> <b>Traduction commerciale et économique</b> Analyse et traduction de textes portant sur des sujets commerciaux et économiques tels que commerce intérieur et extérieur, finances et banques, Bourse, organisation des sociétés commerciales et comptabilité. Préalable(s) : TRA1082G	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3225G</b> <b>Projets spéciaux en milieu de travail</b> Activités dirigées permettant à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique dans un cadre professionnel.
<b>MSN1061G</b> <b>Santé : déterminants environnementaux</b> La relation santé – environnement et l'approche de santé publique en environnement. Méthodes épidémiologiques. Méthodes de prévention et d'intervention. Étude des milieux. Les agresseurs physiques.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2042G</b> <b>Traduction scientifique et technique</b> Analyse et traduction de textes portant sur des sujets scientifiques et techniques tels qu'écologie, électricité, informatique et mécanique. Préalable(s) : TRA1082G	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3325G</b> <b>Langues et mondialisation</b> Impact de la mondialisation sur l'industrie langagière. Langues en demande et marchés en croissance. Évolution des moyens de communication. Globalisation des produits et services. Processus et applications : internationalisation et localisation.
<b>MSO2000D</b> <b>Introduction à l'épidémiologie</b> Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique. Introduction aux recherches sur l'étiologie des maladies et à la recherche évaluative. Principes de l'intervention épidémiologique en santé communautaire.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2052G</b> <b>Traduction juridique et administrative</b> Analyse et traduction de textes juridiques et administratifs tels que contrats, conventions collectives et baux. Préalable(s) : TRA1082G	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3400G</b> <b>Initiation à la localisation</b> Définition du concept et lien avec la traduction. Principaux contextes d'application. Gestion d'un projet de localisation et ressources. Suivi des méthodes de travail et des principaux logiciels. Modes d'exercice et marché du travail.
<b>MSO2000G</b> <b>Introduction à l'épidémiologie</b> Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique. Introduction aux recherches sur l'étiologie des maladies et à la recherche évaluative. Principes de l'intervention épidémiologique en santé communautaire.	<b>3 cr.</b>	<b>TRA2062G</b> <b>Traduction médico-pharmaceutique</b> Analyse et traduction de textes médicaux, paramédicaux et relatifs à la pharmacologie. Préalable(s) : TRA1082G	<b>3 cr.</b>	<b>TRA3850</b> <b>Introduction à l'interprétation</b> Initiation aux principaux modes d'interprétation. Préalable(s) : TRA1082G et 3 cours de traduction



## 2.1. [www.fep.umontreal.ca/traduction](http://www.fep.umontreal.ca/traduction)

La plupart des informations que vous recherchez ou les réponses à vos questions sont en ligne dans notre site web. De plus, dans la section **NOUVELLES**, vous trouverez des informations diverses sur le programme et sur ses activités ainsi que sur des offres d'emplois ou de stages.



## Certificats

## Traduction

- [Nouvelles](#)
- [Bourses d'études](#)
- [Séance d'accueil](#)
- [Équipe](#)
- [Chargés de cours](#)
- [Foire aux questions](#)
- [Stages](#)
- [Médias](#)
- [Sites d'intérêt](#)
- [Liste de diffusion](#)

---

[Admission](#)  
[Tests d'admission](#)  
[Baccalauréat par cumul](#)

### Cours

[Inscription](#)  
[Règlement des études](#)  
[Dates importantes](#)  
[Droits de scolarité](#)

### Services et vie étudiante

#### Nous joindre

[Page d'accueil](#)

## 2.2. Courriels

Vous recevez automatiquement une adresse courriel @umontreal.ca en tant qu'étudiant à l'Université de Montréal. Si vous souhaitez recevoir tous vos courriels à une seule adresse personnelle (hotmail, sympatico, etc.), suivez les instructions décrites plus loin. **Aussi, tout étudiant en traduction devrait vérifier sa boîte de réception au moins une fois par jour.**

Étudiant inscrit à l'Université de Montréal,  
vous possédez une adresse de courriel institutionnelle  
de type **prenom.nom@umontreal.ca**.

moi.meme @ umontreal.ca

### **Vous devez l'utiliser!**

Cette adresse sera désormais **la seule** utilisée par l'Université (professeurs, facultés, départements, services, administration) pour communiquer avec vous. Il est donc de votre responsabilité de prendre connaissance des messages qui vous sont adressés à cette adresse, à défaut de quoi vous risquez de ne pas recevoir certaines informations indispensables.

### **Comment activer votre adresse de courriel institutionnelle**

1. Accédez à *Mon portail UdeM* à l'adresse **www.portail.umontreal.ca**.
2. Sur la page d'authentification, inscrivez votre code d'identification (code permanent ou code d'accès DGTIC) et votre UNIP tels qu'ils figurent sur votre document d'admission.
3. Dans la section *Mon profil*, cliquez sur *Profil DGTIC*.
4. Dans le menu de gauche du Profil DGTIC, cliquez sur *Courriel*.  
Sélectionnez l'un des deux choix suivants.

### **S'abonner au service de courriel Exchange**

Une fois ce choix enregistré, vous pourrez consulter votre courriel à l'adresse <https://outlook.umontreal.ca>.

### **Acheminer votre courriel vers une adresse que vous utilisez déjà**

Choisissez l'option *Une adresse de courriel personnelle que vous avez déjà ailleurs* et indiquez cette adresse.

### 2.3. Liste de diffusion

La liste de diffusion traduction est une liste d'envoi électronique créée à l'intention des étudiants et des diplômés des Certificats de traduction de l'Université de Montréal.

#### Objectifs

- Communiquer aux étudiants et aux diplômés du Certificat les offres d'emploi et de stage dans ce domaine.
- Transmettre différentes informations pertinentes sur le secteur langagier : conférences, colloques, publications, etc.
- Donner des nouvelles du parcours des diplômés (emploi, réalisations, etc.)

Universitaire et francophone, la liste traduction est modérée et réservée aux étudiants et aux diplômés des Certificats de traduction.

#### Abonnement et désabonnement

On peut s'abonner en soumettant son adresse électronique et demander à être désabonné en tout temps.

Voir tous les détails au : [www.fep.umontreal.ca/traductionfep/liste.html](http://www.fep.umontreal.ca/traductionfep/liste.html)

### 3. Admission au programme

Il faut distinguer l'admission au programme et l'inscription aux cours. L'admission se fait une seule fois au début du programme et l'inscription aux cours doit se faire à chaque trimestre. Le temps maximum alloué pour terminer le Certificat est de 4 ans.

Vous avez répondu aux conditions d'admission. Si un cours de révision grammaticale vous a été imposé, vous devez le prendre à **vosre première session dans le programme et le réussir avec une note minimale de B-** Veuillez noter que, sauf exception, vous pouvez débiter le programme tout en suivant ce cours d'appoint.

## 4. Cheminement administratif

### 4.1. Inscription aux cours

- **IMPORTANT.** Pour s'assurer d'avoir une place dans les cours, il est très important de s'inscrire au début de la période d'inscription.
- à refaire à chaque session, en personne (salle 320 du 3744, Jean -Brillant), par la poste ou [dans le Guichet étudiant](#). Le plus efficace est de loin l'inscription directe dans votre dossier via Internet. Voir la procédure à la page 19.

#### Mise en ligne de l'horaire des cours et ouverture de l'inscription

1er février 2012, pour le trimestre <b>Été 2012</b>
1 <sup>er</sup> avril 2012, pour le trimestre <b>Automne 2012</b>
1 <sup>er</sup> juillet 2012, pour le trimestre <b>Hiver 2013</b>

- Vous pouvez étudier à temps partiel ou à temps plein.
- Horaires variables : majoritairement le soir (19h-22h) et la fin de semaine.
- trimestres réguliers : automne, hiver. Le trimestre de printemps-été est intensif :(2 cours/semaine, début mars ou avril jusqu'à la fin juin).
- section des cours : TRA1005G-**A**. Il est interdit de changer de section sans l'autorisation du responsable de programme.

Nous vous encourageons fortement à compléter votre choix de cours via le **Guichet étudiant**, au moment qui vous convient, en tenant compte de la date limite « en personne », à partir de votre ordinateur personnel ou d'un des postes de travail mis à votre disposition sur le campus, soit dans les bibliothèques ou dans les salles publiques suivantes :

- salle S-116 du Pavillon Roger-Gaudry
- salle C-248 du Pavillon Marie-Victorin
- salle B-2361 du Pavillon 3200, Jean-Brillant

- Par télécopieur, au (514) 343-2275, à l'attention de Madame Sylvie Lauzon.

- Par courriel à [tra-tgde@fep.umontreal.ca](mailto:tra-tgde@fep.umontreal.ca)

Si vous procédez par courriel ou par télécopieur, il faut spécifier votre nom, votre programme, votre code permanent, le sigle du ou des cours auxquels vous voulez vous inscrire, la section (le groupe), de même que le trimestre, en tenant compte de la date limite « en personne ».

## 4.2. Modification du choix de cours

15 sept. 2011	Date limite pour la modification d'un choix de cours ou pour l'annulation d'un cours sans frais.*
11 nov. 2011	Date limite pour l'abandon d'un cours (avec frais).*

\* À moins d'une autre date inscrite à l'horaire du cours.

Ces dates pouvant être modifiées, il est recommandé de consulter la [page d'accueil](#) du site, les annonces publiées dans les journaux, de s'adresser à l'[Accueil de la Faculté](#) ou au Registrariat.

La modification ou l'annulation de cours peut être faite dans Mon portail UdeM ou par demande écrite à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants.

L'abandon doit être notifié par écrit à la technicienne. Si cette demande est acceptée, la mention ABA apparaîtra au bulletin de notes.

***Attention : si vous ne notifiez pas par écrit votre abandon, votre bulletin comportera un F\*.***

## 4.3. Reconnaissance de cours

- L'étudiant qui désire obtenir une équivalence ou une substitution de cours doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les délais prescrits par la Faculté.
- ÉQUIVALENCE de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade : Il y a équivalence de cours lorsqu'un cours réussi par un étudiant satisfait aux exigences d'un cours du programme auquel il est inscrit. Un étudiant peut demander des équivalences de cours pour un maximum de 6 crédits dans le cadre d'un certificat.

Le bulletin de notes fait état des équivalences de cours accordées. Les cours pour lesquels on a reconnu une équivalence demeurent au bulletin, mais l'indication

« équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits des cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

- **SUBSTITUTION** de cours : Il y a substitution de cours lorsqu'un cours en remplace un autre du même programme. Le nombre maximal de cours pouvant faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec l'indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

#### 4.4 GUICHET ÉTUDIANT

##### MARCHE À SUIVRE POUR L'INSCRIPTION EN LIGNE (CHOIX DE COURS)

Sur la page d'accueil du site Web de l'UdeM, à l'adresse « <http://www.umontreal.ca> », vous trouvez la rubrique « **Études - Guichet étudiant** ». Sous la rubrique « **Dossier étudiant** », plusieurs options s'offrent à vous : cliquez sur « **Inscription aux cours** » et sélectionnez ensuite la rubrique « **Compléter son choix de cours** » sous « **Inscription en ligne (1<sup>er</sup> cycle)** ». Entrez votre code permanent et votre NIP. Une fenêtre indiquant le ou les programmes auxquels vous avez été admis et une fenêtre pour le trimestre apparaîtront. Sélectionnez le programme et le trimestre pour lequel vous voulez vous inscrire (Il est préférable de procéder par ordre chronologique, c'est-à-dire de faire l'inscription du trimestre d'automne avant celle du trimestre d'hiver.) et cliquez sur « **Chercher** ». La structure de VOTRE programme apparaîtra. **Cochez** le ou les cours auxquels vous voulez vous inscrire en respectant le cheminement académique proposé par votre département. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur « **Inscrire** ». Le système valide alors la transaction soumise. Si un message d'erreur apparaît, recommencez l'opération en ajustant votre choix.

Lorsque votre choix de cours est validé, le résumé de votre transaction ainsi qu'un **numéro de confirmation** apparaissent alors à l'écran. **Notez le numéro**, il pourrait éventuellement vous être utile. Si votre inscription est en attente, vous devrez consulter ultérieurement l'« **État de votre inscription** » afin de connaître la décision finale de votre département ou du département responsable du cours. Par ailleurs, votre département pourrait ajuster votre inscription si votre cheminement n'était pas respecté.

Nous vous invitons à consulter le *Guichet étudiant* régulièrement afin de prendre connaissance de l'état de votre dossier dont vous avez la responsabilité.

Il est à noter qu'un service de dépannage centralisé au numéro de téléphone (514) 343-7212 est également disponible pour répondre aux besoins des étudiants éprouvant des difficultés d'accès d'ordre technique.

Vous ne pouvez pas vous inscrire via le *Guichet étudiant* si :

- vous voulez obtenir des équivalences ou substitutions ;
- vous êtes en probation.

## 5. Processus pédagogique

### 5.1. Salles de cours

Peu de temps avant le début des cours, vous recevez une lettre indiquant le(s) cours au(x)quel(s) vous êtes inscrit. Vous pourrez obtenir les salles en consultant le Guichet étudiant.

### 5.2. Matériel pédagogique

Votre chargé de cours vous indiquera au premier cours le matériel pédagogique que vous devez vous procurer (recueil de textes, ouvrage de référence, CD, DVD, etc.).

### 5.3. Évaluation des apprentissages

Vous avez au moins deux évaluations par cours, soit sous forme d'examens et (ou) de travaux, selon les exigences du cours et du chargé de cours.

La note de passage d'un cours est de « D ».

Pour obtenir votre Certificat, vous devez avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins « C ».

### 5.4. Examen différé

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables suivant l'examen ou à l'avance, si le motif est prévisible.

Sauf dans de rares cas justifiés par un certificat médical,

- les responsabilités relatives aux enfants ou aux parents ne sont pas reconnues comme étant un motif valable ;
- les vacances et voyages ne sont pas reconnus comme étant un motif valable.

Si le motif est valable, le responsable de programme peut soit exiger un examen différé soit remplacer la note du dit examen par la note de l'examen final. Dans ce cas, l'examen pourrait porter sur l'ensemble du trimestre. Il est à noter que l'examen différé n'est obligatoire que dans le cas d'un examen final. Ce dernier a généralement lieu un mois après la fin du trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver et deux mois après dans le cas du trimestre d'été.

Dans le cas d'une demande d'examen final différé, des frais de 15 \$ sont exigés.

### **5.5. Consultation/récupération des examens et travaux**

- Les examens et travaux peuvent être consultés ou récupérés au Bureau des archives de la Faculté, au 3<sup>e</sup> étage du 3744, rue Jean-Brillant, à la suite de la réception de votre bulletin de notes.
- Un étudiant qui aurait l'intention de demander une révision de l'évaluation ne doit que les consulter. Les examens et travaux sont conservés durant une période de trois (3) mois à la Faculté et sont ensuite détruits. Si vous désirez récupérer vos examens et (ou) travaux par la poste, vous devez en faire la demande par écrit et joindre un chèque de 10 \$ à l'ordre de l'Université de Montréal.

### **5.6. Révision de l'évaluation**

Vous pouvez faire une demande de révision d'une évaluation auprès du responsable de programme. Cette demande doit être faite par écrit dans les 15 jours suivant l'expédition des résultats de l'évaluation, avec motifs sérieux à l'appui. Vous devez joindre un chèque de 15 \$ à l'ordre de l'Université de Montréal, montant qui vous sera remboursé si la révision entraîne une hausse de la note finale.

### **5.7. Reprise de cours suite à un échec**

Si vous avez subi un échec à un cours obligatoire, vous devez le reprendre dans l'année suivant l'échec ou dès que le cours est offert. Veuillez noter qu'un double échec à un cours obligatoire entraîne l'exclusion du programme.

- Si vous avez subi un échec à un cours à option, vous devez reprendre le même cours ou, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours à option dans l'année suivant l'échec. Veuillez noter qu'un double échec à un cours à option entraîne l'exclusion du programme.

### **5.8. Probation**

Un étudiant dont la moyenne cumulative, avant reprise et calculée à chaque trimestre, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

## ANNEXE 1

### QUI PEUT M'AIDER ?

<p>RESPONSABLE DE PROGRAMMES <b>Louis Poirier</b> (514) 343-6111 poste 2933 Télec. : (514) 343-2447 <b><a href="mailto:louis.poirier@umontreal.ca">louis.poirier@umontreal.ca</a></b></p>	<p>TECHNICIENNE À LA GESTION DES DOSSIERS ÉTUDIANTS <b>Sylvie Lauzon</b> (514) 343-2018 Télec. : (514) 343-2275 <b><a href="mailto:tra-tgde@fep.umontreal.ca">tra-tgde@fep.umontreal.ca</a></b></p>	<p>TECHNICIENNE EN COORDINATION DU TRAVAIL DE BUREAU <b>Sylvie Bayard</b> (514) 343-1111, p. 2916 <b><a href="mailto:tra-secr@fep.umontreal.ca">tra-secr@fep.umontreal.ca</a></b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils aux étudiants</li> <li>• Problèmes avec un chargé de cours</li> <li>• Révision de votre dossier étudiant</li> <li>• Équivalence ou substitution de cours</li> <li>• Stage en entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères d'admission</li> <li>• Choix de cours</li> <li>• Modification du choix de cours</li> <li>• Annulation de cours</li> <li>• Changement de programme</li> <li>• Changement d'adresse</li> <li>• NIP (accès au dossier étudiant sur Internet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence à un examen et examen différé</li> <li>• Remise d'un travail en retard</li> <li>• Révision de l'évaluation</li> <li>• Laisser un message à un chargé de cours en cas de nécessité</li> </ul>

## ANNEXE 2

### SYSTÈME DE NOTATION

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Premier cycle	Note	Valeur numérique	Pourcentage
excellent	A+	4,3	89,5-100
	A	4,0	84,5-89,4
	A-	3,7	79,5-84,4
très bon	B+	3,3	76,5-79,4
	B	3,0	72,5-76,4
	B-	2,7	69,5-72,4
bon	C+	2,3	64,5-69,4
	C	2,0 <sup>1</sup>	59,5-64,4
	C-	1,7	56,5-59,4
passable	D+	1,3	53,5-56,4
	D	1,0 <sup>2</sup>	49,5-53,4
faible (échec)	E	0,5	34,5-49,4
nul (échec)	F	0,0	0-34,4
échec par absence	F*	0,0	Absence

1 Note de passage dans un programme

2 Note de passage dans un cours

#### Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre

de points obtenus et en divisant la somme par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne.

Les crédits et les points des cours hors-programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

## GRILLE DE PONDÉRATION DES RÉSULTATS DE LA CORRECTION DES ÉVALUATIONS D'APPRENTISSAGES

NOTE	APPLICATION CONCRÈTE
100 à 89,5 = A+	Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble le travail dépasse les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe
89,4 à 79,5 = A, A-	Le travail fourni est très bon, tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe
79,4 à 69,5 = B, B, B-	Le travail fourni est bon, la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.
69,4 à 59,4 = C+, C	Le travail fourni présente certaines lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes plus ou moins bien intégrées.
59,5 à 49,5 = C-, D+, D	Le travail fourni est nettement insatisfaisant, les critères attendus de rendement sont peu ou pas respectés. Les notions vues en classe généralement mal intégrées.

Source : Centre d'étude et de formation en enseignement supérieur (CEFES) Université de Montréal.

## ANNEXE 3

### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

1. J'ai déjà complété des cours à l'Université de Montréal ou dans une autre université. Dois-je en faire mention lors de ma demande d'admission?
2. Les cours que j'ai complétés dans un autre programme ou dans une autre université peuvent-ils être considérés dans le cadre du Certificat de traduction.
3. Un étudiant à temps plein peut-il terminer le Certificat de traduction en deux sessions?
4. Si j'ai réussi tous mes cours, qu'est-ce qui pourrait m'empêcher d'obtenir mon certificat?
5. Peut-on avoir droit à un examen différé?
6. Y a-t-il des frais pour un examen différé?
7. Existe-t-il des normes pour la présentation des travaux?
8. Ai-je le droit de prendre un cours qui ne fait pas partie du programme du Certificat de traduction?
9. De combien de temps dispose-t-on pour terminer son certificat?

**1. J'ai déjà complété des cours à l'Université de Montréal ou dans une autre université. Dois-je en faire mention lors de ma demande d'admission?**

Absolument. C'est l'étudiant qui a la responsabilité de s'assurer de la conformité de son choix de cours en fonction de ceux qu'il a déjà complétés. Un étudiant ne peut suivre un cours qu'il a déjà complété ou un cours jugé équivalent. Le fait d'avoir déjà suivi des cours auparavant pourrait avoir des conséquences sur son cheminement. Il est donc nécessaire qu'il en fasse mention et qu'il fournisse les pièces justificatives appropriées. Dans certains cas et à certaines conditions; des équivalences, des transferts ou des substitutions pourraient lui être accordés.

**2. Les cours que j'ai complétés dans un autre programme ou dans une autre université peuvent-ils être considérés dans le cadre du Certificat de traduction?**

Dans certains cas, il est possible d'accorder une équivalence pour des cours complétés à l'extérieur du Certificat. Voici les grandes lignes de notre politique à ce chapitre :

- Le contenu, les objectifs, le niveau et le nombre de crédits du cours doivent correspondre à un cours inscrit au programme du candidat.

- Aucune équivalence ne peut être accordée sur la base d'un cours réussi au niveau collégial.
- Les cours qui ont servi à l'obtention d'un certificat mais qui n'ont pas contribué à l'obtention d'un grade ne peuvent faire l'objet d'aucune équivalence dans le cadre d'un autre certificat.
- Le seuil de réussite considéré pour un cours pour lequel une équivalence est demandée correspond à la note « C ».
- Toute demande d'équivalence devrait être soumise *avant* que l'étudiant ne fasse son choix de cours.
- Il appartient à l'étudiant de s'assurer de la conformité de son choix de cours en fonction des cours qu'il a déjà complétés.
- Toute demande doit être adressée par écrit au responsable du programme.
- L'étudiant doit joindre à sa demande l'original des documents officiels (description du cours, attestation de note, relevés de notes, etc.)

### **3. Un étudiant à temps plein peut-il terminer le Certificat de traduction en deux sessions?**

Il est généralement très difficile pour un étudiant, et encore plus pour celui qui n'a obtenu aucune équivalence, substitution, exemption, etc., de terminer le Certificat en deux sessions (automne et hiver ou hiver et automne). Toute personne désireuse de terminer le Certificat dans un délai très court doit consulter le responsable du programme. Ensemble, ils étudieront alors les diverses possibilités qui sont envisageables.

### **4. Si j'ai réussi tous mes cours, qu'est-ce qui pourrait m'empêcher d'obtenir mon certificat?**

Plusieurs raisons peuvent expliquer que vous ne puissiez obtenir votre certificat malgré le cumul de 30 crédits. En voici quelques-unes :

- La note de passage d'un cours est « D ». Toutefois, pour obtenir votre certificat, vous devez avoir une moyenne générale d'au moins « C » ;
- Vos frais de scolarité ne sont pas acquittés ;
- Vous n'avez pas respecté la structure du programme.

### **5. Peut-on avoir droit à un examen différé?**

Voici ce que prévoit le *Règlement pédagogique*, article 8.5, à ce chapitre :

« La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen, à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

« On entend par "motif valable" un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

« le responsable du programme peut soit exiger un examen différé soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours. »

Voici quelques exemples de motifs qui seront jugés irrecevables pour justifier une absence à une évaluation :

- Les responsabilités familiales liées aux enfants, aux conjoints ou aux parents de l'étudiant;
- Les vacances et les voyages, que les billets soient remboursables ou non et qu'ils aient été achetés quatre mois auparavant ou la veille.

Lorsque, pour cause de maladie, une absence à une évaluation se produit, l'article 8.5 est appliqué avec rigueur.

Par ailleurs, la maladie devra être « valable ». Le certificat médical devra comporter les informations suivantes, telles que mentionnées dans les [Fiches interprétatives](#) du *Règlement pédagogique cadre*, p. 27 :

- Précisions sur les activités auxquelles l'état de santé de l'étudiant lui interdit de participer.
- Précisions sur la période d'absence (durée et dates).

Dans l'éventualité où de bonnes raisons permettent de croire à la mauvaise foi de l'étudiant (par exemple, dans le cas d'absences répétées ou trop opportunes), un étudiant peut voir sa demande refusée.

## **6. Y a-t-il des frais pour un examen différé?**

Oui. Des frais de 15 \$ sont exigés. Vous devez faire un chèque à l'ordre de l'Université de Montréal. Pour de plus amples détails, vous devez communiquer avec la secrétaire, au 514-343-6111 poste 2916, ou avec le responsable du programme.

## **7. Existe-t-il des normes pour la présentation des travaux?**

À ce jour, le programme du Certificat de traduction n'a pas encore instauré de normes unifiées pour la présentation des travaux. Toutefois, bien que l'étudiant doive suivre les

directives de l'enseignant, nous l'encourageons en cas de doute à se référer au « *Guide de présentation d'un travail écrit* ».

**8. Ai-je le droit de prendre un cours qui ne fait pas partie du programme du Certificat de traduction?**

Si, pour des raisons particulières (des études à temps plein, par exemple), un étudiant désirait suivre un cours qui ne fait pas partie du Certificat, ce cours serait considéré comme « hors programme » (HP). L'étudiant doit obtenir l'autorisation du responsable de programme en présentant une demande par courriel.

**9. De combien de temps dispose-t-on pour terminer son certificat?**

La scolarité maximale d'un programme de certificat est de quatre années civiles, à compter de la première inscription (*Règlement pédagogique*, art. 15).

## ANNEXE 4

### QUELQUES RÉFÉRENCES INTÉRESSANTES

Vous pouvez accéder à ces sites directement à :

<http://www.fep.umontreal.ca/traduction/sites.html>

#### Sites d'intérêt en traduction

##### **Associations de traducteurs**

- [Fédération internationale des traducteurs \(FIT\)](#)
- [Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada \(CTTIC\)](#)
- [Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec \(OTIAQ\)](#)
- [Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario \(ATIO\)](#)
- [American Translators Association \(ATA\)](#)
- [Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada](#)

##### **Associations de langagiers**

- [Association de l'industrie de la langue \(AILIA\)](#)
- [Association canadienne des compagnies de traduction et d'interprétation \(ACCTI\)](#)

##### **Université de Montréal**

- [Centre de communication écrite de l'Université de Montréal](#)
- [Guide de ressources en traduction et terminologie](#)
- [Service universitaire de l'emploi \(Université de Montréal\)](#)

##### **Citations bibliographiques**

- [Comment citer un document électronique?](#)

##### **Organismes divers**

- [Association des conseils en gestion linguistique \(ACGL\)](#)
- [Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction](#)
- [Bureau de la traduction – Travaux publics et services gouvernementaux Canada](#)
- [Office québécois de la langue française \(OQLF\)](#)
- [Portail des traducteurs](#)

## ANNEXE 5

# Bourses d'études en traduction **NOUVEAU!**

Les étudiants en traduction de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal peuvent dorénavant obtenir des bourses d'études au mérite allant jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par année. Sans formulaire à remplir et sans aucune demande à formuler, les boursiers sont déterminés selon leur moyenne cumulative du trimestre précédent et le montant de la bourse, selon le nombre de cours inscrits au trimestre visé. La quantité de boursiers s'établit en fonction des montants disponibles et du nombre de candidats admissibles pour chacun des trimestres.

Ces bourses sont octroyées en vertu du [Programme de renforcement du secteur langagier au Canada \(PRSLC\)](#) relevant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. En vigueur jusqu'en 2013, ce programme de bourses d'études vise à favoriser l'admission, la persévérance aux études et la diplomation dans les domaines de la traduction et de l'interprétation.

La contribution versée par le gouvernement du Canada à l'Université de Montréal s'élève à près de 2 millions \$. Les étudiants des Certificats de traduction I et II de la Faculté de l'éducation permanente et les étudiants du Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences sont admissibles au programme qui sera géré conjointement par les deux facultés.

### Critères d'admissibilité

L'étudiant doit être citoyen canadien ou résident permanent et être inscrit à un programme de traduction à temps partiel ou à temps plein.

### Procédure

Tous les dossiers étudiants sont évalués automatiquement à la fin de chaque trimestre en fonction des moyennes cumulatives. **Vous n'avez donc pas à formuler de demande.**

La somme versée sera proportionnelle au nombre de cours suivis, soit 300 \$ par cours de trois crédits (maximum annuel de 3 000 \$ par étudiant). Les étudiants retenus reçoivent un courriel contenant des instructions et un formulaire d'acceptation de la bourse en traduction. Ce formulaire doit être signé et retourné avant la date limite afin que la bourse puisse être versée.

### Renseignements

Louis Poirier  
Responsable des Certificats de traduction I et II  
Tél. : 514 343-6111, poste 2933  
[louis.poirier@umontreal.ca](mailto:louis.poirier@umontreal.ca)



Ce projet est financé par le gouvernement du Canada  
par le Programme de renforcement du Secteur langagier du Canada.

## ANNEXE 6

### SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE

La faculté de l'éducation permanente offre un service d'aide, de soutien et de suivi aux étudiants affectés, dans leur cheminement scolaire, par des changements inattendus sur le plan professionnel ou personnel. Si vous éprouvez des difficultés imprévues ou vivez une situation qui compromet la poursuite de vos études et ne savez plus comment y faire face, la Faculté offre, grâce à la collaboration financière de votre association étudiante (AGEEFEP), un service de soutien à la persévérance.

Vous pouvez contacter :

#### **Monsieur Pierre Cantin**

➤ par téléphone au **514-343-7443**

Ou

➤ par courriel [p.cantin@umontreal.ca](mailto:p.cantin@umontreal.ca)